Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

Réunion du comité de pilotage 2 / 2010

Projet de procès verbal

Le Comité de pilotage (CP) dun Fonds pour la reconstruction d'Haïti (FRH) s'est réuni le 17 août 2010, au Karibe Convention Center à Port-au-Prince (voir annexe 1 pour la liste des membres et observateurs). L'objectif principal de la réunion était d'examiner l'allocation des ressources du Fonds pour le financement de deux projets approuvés par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti de récupération (CIRH). La réunion a également permis la signature de la convention d'arrangement d' administration entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et du Fiduciare (IDA), pour un contributingion de USD 30 millions équivalent au FRH a également été signé au début de la réunion. Ce droit du Canada de participer à la réunion en tant que membre votant. Autres questions administratives ont été examinées, que la discussion d'un ensemble de normes et un processus pour évaluer le potentiel d'entités partenaire nouveaux. La réunion était présidée par le ministre des Finances d'Haïti, Ronald Baudin. Approuvé à la première réunion SC, la réunion a été rejoint par un représentant du gouvernement seconde - Yves Robert Jean. La réunion a suivi l'ordre du jour figure en annexe 2.

Mot de bienvenue

Mots de bienvenue ont été faites par le Premier ministre (IHRC Co-président) et le président. Premier ministre Bellerive a réitéré son engagement d'avoir de la Banque mondiale que le fiduciaire pour le Fonds. Il a noté que les questions soulevées précédemment (entités partenaires et les frais) n'avait pas été complètement résolus, le gouvernement et la Banque mondiale avait trouvé un arrangement de travail qui a permis d'avancer dans un mode constructif suite de la visite du directeur général Sri Mulyani Sri et de la vice-présidente Pamela Cox. Enfin, le Premier ministre assisté à la signature d'arrangement d'administration accord entre le Canada et la Banque mondiale à titre de fiduciaire de fournir les fonds avec l'équivalent de USD 30 millions.

Le Président a introduit la réunion, a examiné l'ordre du jour et a reçu l'approbation du Comité de pilotage pour l'ordre du jour de la réunion et le process-verbal de la réunion précédente. Le président a également confirmé que le premier transfert (pour 25 millions de dollars) avait eu lieu à partir du FRH à la Banque mondiale en tant que entité partenaire, efficace dans le 5 août 2010. Le transfert cofinance une opération d'appui budgétaire avec la Banque mondiale qui s'élève à USD 55 millions de dollars et répond aux préférences exprimées par les gouvernements du Brésil et la Norvège dans leurs

communications au Comité de pilotage. **DÉCISION**. L'ordre du jour actuel et le procès-verbaux du premier comité de pilotage ont été approuvés, et peuvent être affiché dans le site Web du Fonds.

Brève mise à jour

Fiduciaire. Le Fiduciaire a informé le CP sur la situation financière du Fonds, notant que le Fonds avait signé des ententes pour le total de USD 135 millions équivalent, y compris la récente signature de ceux pour l'équivalent de USD 30 millions du Canada et 5 millions d'Oman. De ce montant, USD 67 millions ont été reçu par le Fiduciaire. En plus du budget approuvé pour le Secrétariat et le Fiduciare, USD 25 millions de dollars ont été distribute en financement supplémentaire pour l'opération d'aide budgétaire a récemment approuvé. Le représentant des États-Unis a annoncé qu'il serait bientôt prêt à signer son arrangement d'administration avec le Fiduciare pour une contribution de au moins 100 millions de dollars bientôt. En attendant, le Fiduciare et les représentants des États-Unis sont en traine de discuter sur la façon de gérer preferencing et ligne de soutien poste budgétaire. La France a également annoncé son intention de contribuer au Fonds, avec l'équivalent de USD 30 millions.

Secrétariat. Le gestionnaire du Fonds, Josef Leitmann, a informé le CP que le Secrétariat du Fonds a été créé à Port-au-Prince et est co-localisée avec la CIRH. Il a présenté deux membres du Secrétariat, a annoncé la récente distribution de la brochure du HRF, et a informé les participants sur la création d'une zone sécurisée dans le site Web du Fonds pour les membres d'accéder aux documents et informations pertinentes en vue des prochaines réunions du comité de pilotage.

Critères et processus de sélection d'entité partenaire nouveau

Dans cette partie de la réunion, les membres ont discuté des critères potentiels et processus de sélection des entités partenaire nouveaux, fondé sur un document qui avait été préparé par le Fiduciaire à la demande du Comité de pilotage. Le Fiduciaire a expliqué que le document a préparé est basé sur les normes fiduciaires minimales adoptées par le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) pour l'accréditation des agences d'exécution du GEF ainsi que le processus qui avait été proposé par le Secrétariat du GEF au Conseil du GEF pour l'accréditation des organismes d'exécution supplémentaires du GEF. Le Fiduciaire a souligné que les critères du GEF représenté les normes minimales de fiduciaire et les garanties requises par le GEF pour les entités d'être accrédité, et que le processus du GEF vise à évaluer leur capacité à superviser les projets, et leur capacité à répondre aux normes minimales de fiduciaire et d'autres règles de gestion de projet. Le Fiduciare a fait observer que le Comité de pilotage devra examiner si elle souhaite adopter des normes minimales de fiduciaire et un processus d'accréditation, comme celui du GEF. Certains membres ne sont pas sûr de la raison d'être de l'adoption de ces normes et le processus étant donné que les trois entités partenaires existants possèdent un large éventail d'expertise en développement, l'expérience et les instruments. D'autres ont estimé que les critères de son et d'un processus de sélection des entités partenaire nouveaux ont été nécessaires, dans le cas où les entités supplémentaires, y compris l'IHRC ou organismes du gouvernement haïtien, désir d'être considéré pour être ajouté comme des entités partenaires dans le cadre du FRH. Le représentant

du Brésil a demandé si un membre du CP a voulu proposer une entité partenaire nouveau pour l'évaluation, mais aucun membre a estimé que cette proposition a été nécessaire à ce stade. **DÉCISION**. Le CP a reconnu l'utilité des normes du GEF et de processus d'accréditation comme point de départ, avec les adaptations possibles, dans le cas où un membre du CP propose une entité partenaire nouveau.

Demandes de financement de la CIRH

Deux notes de concept ont été soumis par la CIRH au FRH, le 17 août 2010 pour le financement, l'un pour soutenir la gestion des débris dans six quartiers de Port-au-Prince, et l'autre pour la création d'un fonds de garantie partielle de crédit pour permettre aux banques haïtiennes pour commencer donner du crédit aux petites et moyennes entreprises touchées par le séisme. La première proposition a été présentée par un consortium d'agences des Nations Unies (PNUD, HABITAT et l'OIT) et nécessite le plein financement du FRH (USD 16,9 millions), et la seconde est co-financé par la BID (20 millions de dollars) et la Banque mondiale (2,5 millions d'USD). La CIRH a demandé que le FRH fournir un cofinancement de USD 12,5 millions. La BID servira comme entité partenaire pour ce projet.

La discussion a porté sur les questions suivantes: a) si les propositions nécessaires des fonds supplémentaires pour la préparation du projet ou ils étaient déjà complètement développées et évaluées, b) si le Fiduciaire était prêt à transférer les ressources à une entité partenaire par exemple, si le formulaire de l'accord de transfert a été déjà élaboré, et c) si les projets proposés sont les meilleurs options disponibles, en particulier dans le domaine de la gestion des débris. Sur le premier point, les représentants de deux des Nations Unies et de la BID a dit que pas de ressources supplémentaires pour la préparation du projet ont été nécessaires. La proposition sur la gestion des débris a été développé en utilisant les ressources de l'Agence des Nations Unies et les capacités techniques, et la proposition sur le fonds de garantie a été entièrement développé par des spécialistes BID sur une période de trois mois, en consultation avec la Banque mondiale. Sur le second point, le Fiduciare a informé le CP que la forme standard de l'accord de transfert a été approuvé par le CP à la fin de Juillet. L'accord de transfert entre l'IDA et les entités partenaires, n'est pas encore finalisée, même si les avocats des parties intéressées travaillent ensemble à s'entendre sur une version finale de cet accord. Sur le troisième point, des membres ont appuyé le représentant du Brésil qui a demandé plus d'informations afin de mieux comprendre la proposition enlèvement des débris.

L'observateur pour les autorités locales d'Haïti a exprimé sa préoccupation devant le manque de propositions visant à renforcer le rôle des collectivités locales et régionales de développement global. Le représentant de la Norvège a informé que son gouvernement a travaillé en tandem avec la BID pour le développement durable de la région “Les Cayes”. Le Président a reconnu l'importance de toutes les préoccupations soulevées par les membres du Comité et a informé que le gouvernement a estimé le coût de l'enlèvement des débris de tout le pays à plus de 1 milliard $. Il a demandé aux membres de voir la proposition de l'ONU dans un premier temps et urgent, qui nous l'espérons susciter d'autres (plus globale et intégrée) initiatives. Il a souligné que le financement de l'enlèvement des débris première grande dans le pays sera très positif pour la réputation du Fonds**. DÉCISION**. Les membres ont convenu

de l'importance des propositions pour le développement urbain global et économique en Haïti. Il a été décidé de mettre de côté un total de 29,45 millions USD pour ces propositions, sous réserve de l'approbation de CP a pas d'objection de documents de projet complet qui sera soumis par l'ONU et de la BID et l'approbation finale de CIRH par la suite. Consultation par l'ONU avec l'USAID a été recommandé compte tenu du rôle actif de ce dernier dans l'enlèvement des débris. Dès réception, le secrétariat distribuera chaque document de projet complet pour aucune objection approbation par les membres.

Décision d'allocation no. 3: Le document de projet de la BID pour le fonds de garantie partielle de crédit a été distribué aux membres du Comité permanent le 23 août et aucune objection n'a été reçue jusqu' a l'approbation le 27 août 2010 à allouer USD 12,5 millions pour l'activité avec la BID comme entité partenaire.

Autres affaires

Les principales questions soulevées dans le cadre d'autres affaires ont été: a) la façon de répondre aux préférences des donateurs qui pourraient retarder les décaissements, b) si le Fonds devrait encourager l'CIRH à présenter des demandes de financement qui dépassent les ressources disponibles, c) comment faire en sorte que le FRH est sensible aux priorités du gouvernement, d) une clarification mineure au manuel d'exploitation, et e) de savoir si la réunion du comité devrait continuer à être tenue le même jour des réunions du conseil CIRH.

Sur le premier point, le représentant de la Norvège a renforcé sa préférence pour l'utilisation de 5 millions de dollars de sa contribution actuelle pour soutenir le développement durable dans le département du Sud. La Norvège est en dialogue avec le Fiduciaire sur cette question.

Sur le second point, le Secrétariat a souligné que, avec la co-implantation du Fonds et la Commission, les communications seront grandement améliorées afin d'éviter une situation où un excédent de propositions peut être envoyée au FRH au-delà des ressources disponibles. Cette interaction est également de nature à faciliter la soumission des demandes pour la préparation du projet et l'évaluation. Aucune décision n'est prise à l'égard de l'approbation des demandes de financement soumises par les CIRH qui dépassent les ressources disponibles du Fonds.

Pour le troisième point, le représentant du Brésil s'est dit préoccupé par l'apparente priorités changeantes du gouvernement d'Haïti loin de l'appui budgétaire pour financer la reconstruction. Le Président a confirmé que les zones stratégiques du Gouvernement sont compatibles avec le plan d'action pour le redressement et le développement d'Haïti et que cela n'a pas changé.

Sur le quatrième point, le représentant des États-Unis a suggéré par l'intermédiaire du membre du Brésil que le Secrétariat ajoute une note courte dans le Manuel des opérations du Fonds expliquant le système coulissant des frais qui s'applique aux entités partenaires comme une équation. Les membres ont également soulevé la nécessité d'avoir accès à une version succincte du manuel d'exploitation afin de faciliter la prise de décision. L'observateur de l'ONG internationale a souligné la nécessité de suivre certains critères lors de l'examen des propositions. Le Secrétariat a accepté d'inclure la formule demandée, a confirmé que le manuel d'exploitation comprend déjà à ces critères d'examen des propositions et a noté que la brochure du FRH contient une explication simple et schématique du processus d'approbation des subventions. **DÉCISION**. Le Secrétariat distribuera une nouvelle version du manuel d'exploitation à la note demandée. Le Secrétariat préparera des résumés des projets de documents pour faciliter les décisions de financement. Il entreprendra également des consultations avec la CIRH sur le pipeline pour s'assurer que le Secrétariat est familier avec à venir des propositions au FRH et peut conseiller les membres de SC à la demande / applicable.

Sur ce dernier point, les membres ont reconnu que le fait de la réunion du CP sur le même jour que la réunion du Conseil de la CIRH tendance à éclipser les décisions du Fonds et son rôle dans la reconstruction d'Haïti et à gauche très peu d'espace pour des discussions préparatoires basées sur les résultats de la réunion du Comité. Ils ont convenu que la tenue de la réunion du CP le jour suivant donnerait plus de temps pour l'examen et la discussion tout en notant que des réunions virtuelles devraient être utilisées le cas échéant. **DÉCISION**. Réunions du comite de pilotage auront lieu le lendemain de la réunion du conseil de la CIRH, dans le même endroit choisi par la Commission.

Tableau: Les décisions, responsabilités et calendrier

Activités d'action	Action	Travail chargé	Calendrier
Approbation du procès-verbal de la réunion du premier CP	Affichage sur le site Web	Secrétariat du Fonds	Immédiate
Approbation du rapport de fiduciaire	Affichage sur le site Web	Fiduciaire et Secrétariat	Immédiate
Approbation des normes pour les entités partenaires	sera adapté pour l'examen des candidats potentiels	Fiduciaire et Secrétariat	lorsque applicable
L'approbation préliminaire des propositions de l'ONU et de la BID	entités partenaires de présenter des documents complets aux fins d'examen virtuel par les membres du CP	Secrétariat et CP	lorsque applicable
	FRH à mettre de côté USD29,45 de dollars pour deux propositions dont 12,5 millions de dollars a ensuite été affecté à la proposition de la BID	Fiduciaire	Immédiate
	Finalisation de l'entente de transfert avec respectifs entité partenaire	Fiduciaire et entité partenaire	lorsque applicable
Modifications mineures au Manuel des opérations	addition de la note sur le régime des frais coulissantes et la circulation aux members du CP	Secrétariat	Immédiate
Réunions du CP	Lorsque personne, qui se tiendra le lendemain de la réunion du Conseil CIRH au même endroit	Tous	lorsque applicable
Allocation stratégique des fonds	du Secrétariat à mener des recherches préliminaires à anticiper les demandes de financement par IHRC et encourager le soutien de préparation des projets par le HRF	Secrétariat	Immédiate

ANNEXE 1

Comité de pilotage du Fonds pour la Reconstruction d'Haïti /HRF Steering Committee
2ème réunion, 17 aout 2010 / Port-au-Prince / Second Meeting, August 17, 2010

Représentants / *Representatives*

Membres votants / *Voting members*

Government d'Haïti *Government of Haiti*	M. Ronald Baudin, Président du Comité et Ministre de Finance M. Yves-Robert Jean
Brésil / *Brazil*	M. Rubens Gama Dias Filho
Canada	M. David Moloney
Norvège / *Norway*	M. Halvor Saetre/M. Espen Rikter-Svendsen, Envoyé spécial

Entités Partenaires / *Partner Entities*

BID / *IDB*	M. Jose Augustin Aguerre, Chef, Haiti Response Group
ONU / *UN*	Mme. Francoise Gruloos, Representant résident, UNICEF
Banque Mondiale *World Bank*	M. Alexandre Abrantes, Envoyé spécial

Agent Fiscal

Fiduciare/Trustee	M. Jonathan Caldicott

Observateurs / ***Observers***

Autorités Locales (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis
Autorités Locales (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel
ONG nationales	Mme. Carmèle Rose-Anne Auguste
ONG internationals	M. Philippe Bécoulet
Secteur privé	M. Reginald Boulos

ANNEXE 2

Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

Réunion du comité de pilotage 2 / 2010

17 aout 2010
Port au Prince
14 :30 heures - 17 :30 heures

ORDRE DU JOUR

14 :30 – 14 :40	**Bienvenue par le Président**
14 :40 – 15 :00	**Allocution prononcée par co-présidents de la CIRH**
15 :00 – 15 :10	**Approbation du procès-verbal de la réunion de 17 juin**
15 :10 – 15 :40	**Brève mise à jour:** - Fiduciaire - Secrétariat
15 :40 – 16 :00	**Critères d'entité partenaire et processus de sélection** -Présentation par le fiduciaire -Discussion
16 :00 – 17 :00	**Examen des demandes de financement de la CIRH** -Proposition 1 : L'enlèvement des débris du Port au Prince -Proposition 2 : Programme de création d'un Fonds de garantie partielle de crédit pour le développement des entreprises
17 :00 – 17 :15	**Autres affaires**
17 :15 – 17 :30	**Clôture**